

# le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'IFA

ISSN 0026-9433

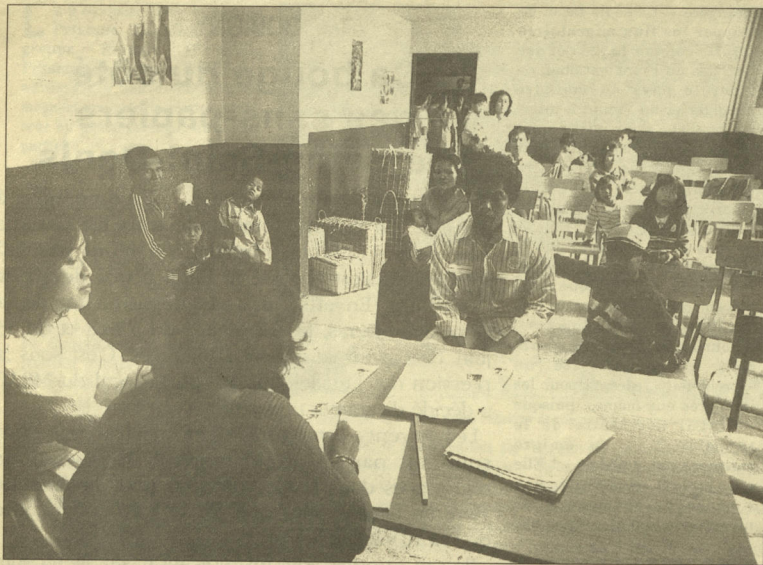
9 AU 15 MAI 1996

N° 1042

10,00 F

IMMIGRATION, CLANDESTINS, LOIS PASQUA...

## SOLIDARITÉ INTERNATIONALE CONTRE LA POLITIQUE DU BOUC ÉMISSAIRE



Crétail, le 16 juillet 1985 : des réfugiés asiatiques au centre de transit. Photo : P. Frllet/Sipa press.

LE RAPPORT de la commission parlementaire, rédigé par des députés RPR, a fait une surenchère sans précédent sur les thèses du Front national. Quarante-six propositions, avec en vrac : fichage systéma-

tique des personnes hébergeant des étrangers et interdiction pour les étrangers titulaires d'une carte de séjour temporaire d'accueillir des visiteurs, renforcement du pouvoir des maires pour contrôler les conditions d'hébergement et de ressources, allongement de la durée de la rétention administrative de 10 à 45 jours, refus des soins aux clandestins et de scolarisation

de leurs enfants... Le but est clair : faire dans l'ignoble pour ensuite faire accepter un projet de loi « moins extrême » mais durcissant les lois Pasqua de manière significative. Les partis de gauche ont protesté, mais en se gardant toutefois de profiter de l'occasion pour exiger l'abrogation pure et simple des lois Pasqua.

(suite p. 5)

## L'opposition à l'avortement : lobby, commandos... et poursuite en diffamation

La salle de la 17<sup>e</sup> chambre du tribunal correctionnel de Paris était pleine à craquer le 15 avril. Il s'agissait pour les présent(e)s, féministes, syndicats, associations et organisations politiques, d'apporter leur soutien à Fiammetta Venner, auteur de *L'Opposition à l'avortement : du lobby au commando* (1).

Vingt personnes civiles et associations poursuivent en justice pour diffamation publique parce qu'elles auraient été citées dans cet ouvrage.

Des opposants à l'avortement comme Xavier Dor, leader de SOS-Tout petits, revendiquent depuis près de dix ans des dizaines d'actions commando anti-IVG : ils sont régulièrement interpellés, dorénavant condamnés mais récidivent délibérément.

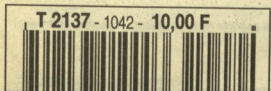
Au nom de cette croisade pour « sauver les enfants non-nés » et pour lutter contre la loi de 1975 autorisant partiellement l'interruption volontaire de grossesse, Myriam Dibundu s'est présentée à la candidature à la présidence de la République mais n'a pu obtenir les 500 signatures indispensables : elle l'a annoncé sur une chaîne de télévision française.

L'Association pour l'objection de conscience à toute participation à l'avortement (AOCPA) recommande ouvertement à ses adhérents de « désobéir » à la loi en effectuant un prélèvement correspondant à la part d'impôt versé pour l'avortement et ainsi alimenter des fonds — comme l'Association de recherche sur la démographie, domiciliée à la Fondation de France, notamment — leur procurant en retour une déduction fiscale. Fonds servant à la machine de guerre contre les droits des femmes.

Ainsi, publiquement, des actions diverses sont menées pour la plupart avec annonce médiatique : tracts, articles dans *Présent* ou *Famille chrétienne*, interviews données à des journaux, à la télévision, aux radios, publications de leur part.

(suite p. 4)

**ANTI-IVG: TOUJOURS PLUS  
LOIN, ENCORE PLUS COM**



FOP 2520



# Solidarité internationaliste contre la politique du bouc émissaire

(Suite de la « une »)

Cette « timidité » s'explique par le fait que la gauche (profondément attachée à l'idée de la Nation et « internationaliste » seulement en parole) a toujours été pour le contrôle des flux migratoires. Si, en 1981, elle a légalisé la situation d'étrangers en situation irrégulière, elle a aussitôt adhéré à l'objectif de l'« immigration zéro » et, entre autres, restreint le droit au regroupement familial.

La formule de Rocard : « La France ne peut pas accepter toute la misère du monde », résume fort bien cette idée selon laquelle il n'y aurait pas d'autre solution que d'expulser les immigrés clandestins, de fermer les frontières.

En fin de compte, pour la droite comme pour la gauche, et dans une nauséabonde unification de pensée nationaliste, « l'immigration est un problème », pour les Français, pour la « nation française »...

Cette « philosophie » ne peut conduire qu'au développement d'un véritable apartheid en France, à un repli frileux et fascisant sur la « nation », au populisme et à la militarisation de la société, jusqu'à la « purification ethnique » !

Car, il faut le savoir, l'immigration est un phénomène



Les mal-logés africains victimes de l'apartheid « à la française ».  
Photo : P. Friet/Sipa press.

qu'aucun gouvernement ne peut « abolir », à moins de transformer la société française en un véritable blockhaus. En effet, ceux qui veulent « arrêter l'immigration » devraient, pour y parvenir,

éliminer, au sens propre comme au sens figuré, toutes les communautés d'« origine étrangère ». La seule façon de stopper les flux migratoires serait, comme le rêvent les fascistes du Front national, de vider le pays du moindre étranger et du moindre internationaliste, pour qu'il n'y ait plus aucune possibilité pour les clandestins de se faire aider et héberger.

Voilà ce que pensent de plus en plus de « bons Français » après avoir constaté que le gouvernement Chirac, comme les autres, aura échoué dans son objectif d'« éradication » de l'immigration clandestine.

Pour notre part, l'immigration n'a jamais été un « problème », excepté pour les immigrés eux-mêmes, puisque — est-il nécessaire de le rappeler ? — on émigre rarement par « plaisir » ! Elle n'a jamais constitué une « cause de chômage » (le niveau de celui-ci n'étant pas

fonction du nombre d'habitants mais de l'organisation du travail, des logiques capitalistes et de la loi du profit). Par ailleurs, il faut ramener les choses à leur juste mesure. A écouter les Le Pen, Pasqua et Rocard, on dirait que des « hordes de barbares » et des centaines de millions de miséreux n'attendent qu'une occasion pour déferler sur notre douce contrée ! Mais on sait que l'OFPRA n'a jamais enregistré plus de 50 à 60 000 demandes d'asile par an. Au bout de dix ans (et en supposant que tous décident de rester), cela ne ferait qu'à peine plus d'un demi-million d'habitants en plus. En admettant que la « demande » d'immigration soit encore plus forte, avec par exemple 100 000 personnes rentrant en France pour s'y installer durablement, qu'est-ce que cela aurait de « dramatique » dans un pays qui compte actuellement soixante millions d'habitants ?

Alors oui, nous sommes opposés à tout contrôle des frontières, à toutes les expulsions, à tous les refus de visa,

à tous les refus de demande d'asile politique !

Nous sommes pour développer des pratiques d'entraide et de lutte de classes avec tous les exploités et les opprimés qui cherchent refuge ici. Et c'est par cette entente entre prolétaires que doit naître, à notre sens, une nouvelle organisation des collectivités humaines et de leurs rapports. Nous sommes pour que se créent, dans chaque ville, dans chaque quartier, des comités d'entraide et d'accueil, multipliant les ponts et les débats entre « communautés », seule façon de combattre véritablement les intégrismes politico-religieux. Nous sommes pour affirmer la solidarité internationaliste, l'égalité des individus et leur droit inaliénable à vivre là où ils le désirent ! Et si pour cela l'entité « Nation française » doit disparaître, eh bien qu'elle disparaisse !

RÉGIS  
(groupe Kronstadt - Lyon)

BOBIGNY

## Ça bouge du côté des sans-papiers de Seine-Saint-Denis

A Bobigny, comme à Paris, ça commence à bouger. Un rassemblement de tous les parents étrangers d'enfants français, qui n'ont pas été régularisés, s'est déroulé le lundi 6 mai devant la Préfecture. En effet, dans le département de la Seine-Saint-Denis, les circulaires du 5 mai et du 13 juin 1995 n'ont jamais été appliquées. C'est sous la pression des familles que le comité local du MRAP a décidé d'entamer une action.

Les parents étrangers d'enfants français sont soutenus par un grand nombre d'associations regroupées dans la Coordination pour le droit de vivre en famille, ainsi que par le Parti communiste de Saint-Denis et les Verts.

Ils ont appuyé leur revendication sur la récente régularisation, qui a eu lieu dans les Yvelines, de 140 dossiers de parents étrangers d'enfants français.

Mais faudra-t-il que des manifestations aient lieu dans chacun des départements qui composent le territoire national pour qu'une régularisation globale des parents d'enfants français devienne enfin une réalité ?...

CLAUDE

(lire articles page 4 au sujet des sans-papiers de la rue Pajol - ex-Saint-Ambroise)

Rédaction-Administration

145, rue Amelot  
75011 Paris.

le monde  
libertaire

Tél. : (1) 48.05.34.08.  
FAX : (1) 49.29.98.59.

### Bulletin d'abonnement

Tarif		France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois	5 n°	<input type="checkbox"/> 35 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois	13 n°	<input type="checkbox"/> 95 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois	25 n°	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an	45 n°	<input type="checkbox"/> 290 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien : 350 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Pays .....  
A partir du n° ..... (inclus).  
Abonnement de soutien   
Chèque postal  Chèque bancaire  Autre   
Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.  
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :  
145, rue Amelot, 75011 Paris  
Directeur de publication :  
André Devriendt  
Commission paritaire n°55 635  
Imprimerie : La Vigie,  
24, rue Léon-Rogé,  
76200 Dieppe.  
Dépôt légal 44 145  
1<sup>er</sup> trimestre 1977  
Routage 205 - La Vigie  
Diffusion SAEM  
Transport Presse



POITIERS : L'AFFAIRE MOURAD HAMZAOU

# Scènes de racisme ordinaire

**M**OURAD HAMZAOU est arrivé en France il y a treize ans pour y suivre des études et n'est pas retourné au Maroc, son pays d'origine, depuis dix ans.

En septembre 1986, l'université de Poitiers refuse de lui accorder une dérogation pour qu'il termine son DEUG. Il se trouve alors en situation irrégulière puisque seule une inscription à l'université lui donnait droit à une carte de séjour.

En novembre 1990, Mourad s'inscrit dans une école d'anthropologie à Paris, et fait donc une demande de régularisation. Soumis au contrôle de la réalité de ses études par la préfecture, comme tous les étudiants étrangers hors CEE, Mourad se voit refuser l'obtention d'une carte de séjour sous le prétexte qu'il ne suit pas les cours auxquels il s'est inscrit, alors qu'il ne pouvait s'y rendre du fait de son absence de titre de séjour. Depuis lors, il tente en vain de faire régulariser sa situation.

Au mois de mars 1995, sans revenu puisque sans travail...

puisque sans carte de séjour, Mourad vole un CD dans les rayons du supermarché Géant Casino de Poitiers. Appréhendé par trois vigiles, il reçoit trois coups de tête avant d'être emmené dans les bureaux du supermarché, où il propose de payer le CD. Cela lui est refusé, contrairement aux habitudes. Les gérants du supermarché portent plainte après avoir appelé la police.

Le 5 octobre 1995, Mourad est jugé en son absence et condamné à 600 F d'amende et quatre mois de prison fermes, ainsi qu'à une interdiction du territoire français. Après avoir demandé à être rejugué en sa présence, le 11 janvier 1996, Mourad écope de trois mois de prison fermes et trois ans d'interdiction du territoire français, suite au réquisitoire du procureur de la République : «... depuis le temps, tu n'as pas encore compris que la France ne veut pas de toi ! »

Depuis, Mourad a fait appel et sa peine est suspendue jusqu'au 13 juin prochain, date de son procès.

Le cas de Mourad Hamzaoui est significatif du racisme d'Etat dont les mécanismes se sont mis en place ces dernières années. D'abord victime des lois discriminatoires entre étudiants français et étudiants étrangers, surveillé par les autorités préfectorales, Mourad va aussi subir la double peine, qui associe l'expulsion à toute peine de prison ferme, pour un étranger sur le sol français. Le système de la double peine institue une différence de traitement entre deux catégories de population : les Français et les étrangers vivant en France.

L'égalité entre les individus ne pèse pas lourd face à l'application de l'apartheid judiciaire. Le problème de l'expulsion de Mourad se pose aussi en termes politiques car Mourad, au milieu des années 80, était membre de la section de l'Union nationale des étudiants marocains, à Poitiers, un syndicat progressiste en opposition avec le régime dictatorial du roi Hassan II. Depuis la dissolution de l'UNEM, la préfecture de Poitiers, et par

son biais l'Etat français, a réussi à se débarrasser de la plupart des militants de ce syndicat en les expulsant un à un. Mourad est un des derniers membres de l'UNEM de Poitiers à ne pas avoir subi le même sort. Son départ serait donc vu d'un bon œil par les autorités françaises, qui tentent ces derniers temps un rapprochement diplomatique avec les autorités marocaines.

Mourad ne tient pas à retourner au Maroc où il risque de subir les mêmes sévices que son frère, torturé pour délit d'opinion.

Mobilisons-nous contre l'incarcération et l'expulsion de Mourad.

**ATÉAÏNA**  
(An-Nadi Arabe,  
52 bis, avenue de l'Europe,  
86000 Poitiers)

N.B. : Une souscription est lancée pour couvrir les frais d'avocat, n'hésitez pas à envoyer vos dons. Chèque à l'ordre de An-Nadi Arabe, en précisant au dos « Solidarité Mourad ».

## MONTPELLIER

Les rendez-vous de *L'Antre anar*

(5, rue Jeanne-d'Arc) :

• Chaque jeudi, à 20 h 30 : *Café libertaire*.

• Chaque mercredi, à 20 h 30 : permanence du syndicat CNT.

• Lundi 13 mai, à 20 h 30 : repas convivial en soutien à *L'Antre anar*.

• Mardi 14 mai, à 20 h 30 : « Poètes à vos papiers ! ». La création, c'est la liberté. Des auteurs, auditeurs et lecteurs se rencontrent.

• L'Union régionale FA organise un car pour la manifestation anti-G7 du 22 juin à Lyon. Renseignements et inscriptions au 67.42.70.67.

## PARIS

Ras l'Front et le Syndicat CGT des Correcteurs vous invitent à une

**RÉUNION PUBLIQUE**

**des SYNDICALISTES**

**ANTIFASCISTES**

qui se déroulera

**LE VENDREDI 10 MAI**

**à 20 heures**

**à la BOURSE du TRAVAIL,**

3, rue du Château-d'Eau

(M<sup>o</sup> République), 75010 Paris.

Interviendront des syndicalistes

CGT, CFDT, SUD-PTT,

des militants d'AC ! et de l'APEIS

Saint-Ouen : le licenciement de Malika ou l'accroissement autoritaire du temps partiel

# Intensifier la résistance

**L**E 2 OCTOBRE 1995, le secteur Prismic Exploitation du groupe Pinault (Prismic, Printemps, la Redoute, FNAC, etc.) adressait à ses directeurs de magasin une note de service consacrée au développement du temps partiel.

Ce document, fort explicite, informait lesdits directeurs des nouvelles dispositions qui s'appliquent désormais aux contrats de travail à temps partiel. On y apprenait, entre autres choses, que le coût de l'heure de travail de ce type de contrat avait été fortement réduit, à la suite d'un allègement des charges sociales décidé par les pouvoirs publics. Ainsi, si l'heure de travail d'un contrat à temps plein « coûte », charges comprises, 100 F, l'heure de travail d'un contrat à temps partiel revient, en fonction de la hauteur de la rémunération, de 94 F à 85 F. La circulaire ajoutait qu'il convenait en conséquence « de recourir au maximum au temps partiel » ; les seules « limites » acceptables, précisait-elle enfin, étant les questions relatives aux « postes de responsabilité » et au « marché du travail ». C'est-à-dire, en clair, que la direction n'entendait pas réduire le salaire de l'encadrement — ceux qui allaient appliquer les directives — en remplaçant un cadre à temps plein par deux à temps partiel et qu'elle mettrait la pédale douce pour ce qui concernait les professionnels plus difficiles à remplacer. Quant aux autres



Saint-Ouen, le 15 février 1996 : Malika et son comité de soutien devant le Prismic. Photo : D. Maunoury.

«limites», celles qui auraient pu être la conséquence de préoccupations sociales ou de la simple humanité, la direction du groupe Pinault s'en moquait tout autant que de son premier compte d'exploitation... Il s'agissait bien du signal de l'ouverture de la chasse aux travailleurs à temps plein.

**Quand on veut tuer son chien, on l'accuse d'erreur dans ses comptes**

Le 6 novembre 1995 — comme on le voit, ça ne traîne pas — le Prismic situé à Saint-Ouen,

banlieue populaire de Paris, licencie Malika, caissière principale qui travaille dans cet établissement depuis six ans, pour un salaire un peu supérieur au SMIC (un peu moins de 5.000 F net). Motif ? «Perte de confiance», affirme le directeur. Il reproche à Malika une erreur de comptabilité de 200 F, sans disparition d'argent : un petit cafoillage dans les chiffres rapidement rectifié ; il lui reproche surtout de ne pas l'avoir informé de l'incident. Après que Malika aura commencé à se défendre, le groupe trouvera un second motif, une prétendue faute grave dont la seule preuve repose sur le témoignage du directeur du Prismic de Saint-Ouen, qui fait office, en cette

affaire, d'exécuteur des basses œuvres du groupe Pinault.

Le cas de Malika est exemplaire : rien de personnel dans ce différend. La preuve, l'extravagant procédé du second motif de licenciement. Il est l'illustration de la volonté patronale de baisser les salaires, le coût du travail, pour accroître ses profits, politique appuyée par le gouvernement qui modifie sans cesse la législation du travail en ce sens. Il est l'application hexagonale — pas d'exception française en ce domaine — de la révolution libérale conservatrice initiée par Reagan et la bourgeoisie américaine puis relayée par leurs homologues du monde entier. En Angleterre, la mise en œuvre

d'une telle politique, sous le prétexte de combattre le chômage, a contraint quatorze millions de personnes à travailler pour environ l'équivalent de 3.500 F par mois et il existe un million de citoyens britanniques dont la rémunération se réduit à 2 livres de l'heure, environ 16 ou 17 francs français !

Malika n'existe pas pour le groupe Pinault ; elle est un coût et on la remplace par un coût moindre. C'est l'ordinaire, le banal. Son poste de travail, son moyen d'existence et celui de ses quatre enfants, disparaît comme, lors d'une guerre, tombe un homme du rang. Le général de division se soucie-t-il de la mort d'un grenadier-voltigeur ? Un président-directeur général s'inquiète-t-il du renvoi d'une employée qui tombe dans la guerre économique ? Le général boucher Mangin doit tenir le front et le président tenir ses prix.

Le cas de Malika est exemplaire parce qu'elle ne s'est pas tue. Elle se bat pour être réintégrée. Nous devons soutenir son combat.

Un comité de soutien s'est constitué sur la ville, qui réunit la CGT, le CNT, des associations, des habitants.

Il appelle à un rassemblement le samedi 11 mai 1996, à 15 heures, devant le Prismic de Saint-Ouen, 2-4, rue Garibaldi (M<sup>o</sup> Garibaldi).

Soyons y nombreux !

JACQUES TOUBLET

(groupe Pierre-Besnard - Paris)



# L'opposition à l'avortement : lobby, commandos... et poursuite en diffamation

(Suite de la « une »)

Mais ceux qui empoisonnent la vie des femmes n'entendent pas qu'on écrive leur histoire en cherchant trop les ramifications de leurs réseaux. Aussi attaquent-ils préventivement.

Ce sont pourtant les mêmes qui usent des fonds publics pour mener une besogne réactionnaire, obscurantiste et intégriste. Sur proposition d'un amendement de Bertrand Rober, élu du Front national,

l'exécutif du Conseil régional d'Ile-de-France a décidé la constitution d'un budget d'un million de francs pour l'« action en faveur des hôtels maternels » (2). Ces deniers publics risquent d'être attribués aux maisons Tom Pouce, centre d'hébergement de l'association catholique traditionaliste et anti-IVG, Secours aux Futures Mères, afin de donner des moyens supplémentaires aux centres qui, sous couvert d'accueil

neutre, œuvrent contre le droit à l'avortement.

Mais ceux qui poursuivent Fiammetta Venner ont oublié qu'il fallait prouver la diffamation pour qu'il y ait diffamation. L'information avec preuves à l'appui, comme celles données dans l'ouvrage incriminé, ne relèvent pas de la diffamation. Et ce n'est pas avec des excuses comme celles évoquées par Rosny Minvielle de Guilhem de Lataillade, l'avocat des poursuivants — il avance que la citation a été « réalisée dans des conditions difficiles du fait des grandes grèves de novembre-décembre » — qu'est expliqué le défaut de précision dans l'assignation. Celui-ci est soulevé par Odile Dhavernas, avocate de l'accusée et des éditions Berg : le siège et la raison de la diffamation doivent être explicités, selon la loi sur la liberté de la presse, cette fameuse loi de 1881 que la Procureur rattache aux fondements de la démocratie. Cette loi si souvent bafouée pour raison d'Etat et pour maintenir l'ordre capitaliste, cette démocratie qui pérennise et développe les inégalités et la domination, aurions-nous envie

de dire, mais la parole n'est pas à la salle, bien entendu, dans le système judiciaire en place.

Le 13 mai prochain, sera tranchée la question de la nullité de la citation. Si tel était le cas, le premier acte s'achèverait mais les tenants de l'ordre moral ne s'en tiendront sûrement pas là, eux qui avertissent, dans l'enceinte du tribunal, Fiammetta Venner de poursuites systématiques pour chacune des ses paroles ou chacun de ses écrits : à coups de frais d'avocat, ne s'arrêterait-elle pas bien vite de les menacer dans leurs actions nauséabondes ?

Dans le cas contraire, il faudrait, avant de passer au fond de l'affaire, examiner la recevabilité des parties civiles : SOS-Tout petits ne s'est-elle pas toujours targuée de n'être qu'une association de fait, protégée ainsi de toute poursuite ou de toute dissolution ?

Les opposants au droit à l'avortement changent visiblement de tactique. Ils s'adaptent à la situation créée par leur condamnation selon la loi Neiertz sur le délit d'entrave à l'IVG, en attaquant en diffamation. Ils veulent avoir à l'usure les défenseurs des droits des femmes sur

un terrain pas très favorable, nécessitant des sommes considérables et beaucoup de temps (3). Leurs moyens de miner nos forces et l'opinion publique.

C'est pourquoi, il nous faut inlassablement lutter contre l'ordre moral, si nous voulons non seulement défendre nos droits mais les faire aussi avancer.

**HÉLÈNE HERNANDEZ**  
(groupe Pierre-Besnard - Paris)

(1) L'opposition à l'avortement : du lobby au commando, éditions Berg International, 98 F. En vente à la librairie Publico.

(2) *Libération* et *le Nouvel Observateur* ont fait état de cette décision du 1er février 1996. Quelques mois auparavant, l'opposition de « gauche » au Conseil de Paris avait fait repousser la subvention de 192 000 F attribuée à SOS-Grossesse.

(3) Soutien à Fiammetta Venner c/o MFPP, 4, square Saint-Irénée 75011 Paris. Chèque à l'ordre du MFPP. Soutien à F. Venner et P. Cesbron à inscrire au dos.

Paul Cesbron, médecin et militant de l'Association nationale des centres d'interruption volontaire de grossesse et de contraception (ANCI), est poursuivi pour diffamation publique à l'encontre de Noëlia Garcia, pour l'avoir traitée de fasciste et de raciste lors d'une émission de télévision. Aucune date de procès n'est pour l'instant avancée.

**NOTRE DERNIÈRE AFFICHE**

En noir et rouge, format 45X72. 5 F l'unité et 50 F les 50 (port compris)

## Sans papiers de la rue Pajol : une médiation semée d'embûches

L'ENTREPOT DÉSAFFECTÉ de la SNCF, rue Pajol, où sont installés les sans-papiers de Saint-Ambroise sous la protection des militants de Droits devant, était en ébullition le soir du lundi 22 avril quand les médiateurs (rassemblés en un collège constitué à la demande des familles), de retour de la Préfecture où ils avaient eu un entretien avec M. Lesnard, directeur de la Police générale, ont annoncé que celui-ci souhaitait que la liste complète des sans-papiers lui soit remise. Cette liste devait comporter les noms, prénoms, dates et lieux de naissance, ainsi que la date d'entrée en France et les démarches effectuées en Préfecture. Quand on sait que 20% des dossiers sont réguliers dans le cadre de la législation actuelle, c'est une proposition qui fait froid dans le dos.

Aussitôt, les associations ont exprimé leur inquiétude. Sensibles à leurs arguments qui sont le fruit d'une longue expérience, les médiateurs ont décidé de changer d'interlocuteur et de s'adresser directement à Maignon. Ils ont établi une série de dix critères, choisis de manière à englober la plus grande partie des sans-papiers de la rue Pajol : parents d'enfants français, conjoints ou concubins de Français, parents d'enfants nés en France, déboutés du droit d'asile entrés avant 1993, personnes ayant un proche parent en France, personnes dont le retour l'exposerait à des risques sérieux,

étudiants en cours d'études universitaires, personnes ayant une bonne insertion dans la société française mais dépourvues de titre de séjour. Ces critères ont été soumis aux familles, qui les ont acceptés. Une demande de régularisation globale aurait, bien entendu, été préférable, mais elle n'a pas été retenue.

Au cours d'une conférence de presse, les associations ont clarifié leur position par rapport aux médiateurs. Elles ont exprimé leur intention de ne pas intervenir dans la négociation avec les pouvoirs publics, se réservant le rôle de « conseillers techniques » au service des médiateurs et des familles. Elles ont rappelé que la régularisation des déboutés du droit d'asile, suite à une grève de la faim en 1991, n'avait été obtenue que dans 17% des cas et que la circulaire de mai 1995 concernant les parents étrangers d'enfants français n'avait permis la régularisation que de 30% des personnes. Elles ont donc conseillé de ne pas oublier de négocier sur la procédure, d'instaurer des délais et d'exiger la constitution d'un guichet unique qui permettrait d'éviter la diversité d'interprétation des préfectures et de leurs blocages. Elles ont souligné que, si elles laissaient l'entière responsabilité de la négociation entre les mains des médiateurs, c'est parce qu'elles ne possédaient plus elles-mêmes aucun pouvoir auprès du gouvernement, qui avait cessé de les écouter depuis déjà pas mal de temps.

Reçus à Maignon le 30 avril, les médiateurs ont présenté la liste de leurs critères aux services du Premier ministre. Ils se sont fait immédiatement jeter. Aucun des critères n'a été retenu, et ils ont été renvoyés vers M. Lesnard, à la Préfecture. Ils sont venus rendre compte de leur échec aux sans-

papiers de la rue Pajol, qui ont décidé de commencer la grève de la faim. Les grévistes sont au nombre de soixante, autant de femmes que d'hommes. Ils ont commencé leur grève dans la nuit du jeudi 2 mai, et ils sont extrêmement déterminés à faire aboutir leur revendication. Maintenant, il ne s'agit plus

d'examen des dossiers au cas par cas, c'est la régularisation, sans exception, de tous les sans-papiers de la rue Pajol qui est demandée.

Au fait, j'oubliais, cette nuit-là, au 22 de la rue Pajol, parmi les sans papiers, un petit enfant est né...

CLAUDE

### Pour soutenir les sans-papiers de la rue Pajol

Depuis près de deux mois, 300 personnes, essentiellement des familles et des célibataires d'origine malienne, luttent pour l'obtention de papiers afin de régulariser leur situation. Faisant plusieurs fois l'objet de la répression policière alors qu'ils luttent pour vivre dans la légalité, expulsés à plusieurs reprises des endroits où ils avaient trouvé refuge, ils sont depuis quelques semaines dans un entrepôt de la SNCF, rue Pajol, dans le dix-huitième.

Une commission de médiateurs a été mise en place, à l'initiative des sans-papiers, chargée de trouver des solutions pour sortir de la situation qu'ils subissent depuis des années et donner un débouché positif à cette lutte. Mais cette commission ne constitue pas pour autant la garantie d'une issue victorieuse. Sans le soutien le plus large possible des associations, des acteurs de la vie politique et sociale du pays, ils risquent un isolement qui arrangerait bien le gouvernement et qui leur serait fatal.

A Versailles, où une centaine de familles (parents d'enfants nés en France) menaient une grève de la faim, la grande majorité des cas (malheureusement pas tous !) semble être en voie d'obtenir la régularisation. Ce qui a été possible à Versailles doit pouvoir l'être également à Paris.

Nous ne laisserons pas pourrir cette situation : la lutte des Maliens est exemplaire. Elle montre que ce n'est pas au cas par cas, dans les bureaux d'une préfecture où chacun est convoqué individuellement que ce genre de situation, provoquée par les lois Marchand, Pasqua, peut être réglée humainement.

Différentes associations et forces du quartier, soucieuses d'apporter leur aide et leur soutien, appellent à une **réunion publique le 21 mai, 20 h, salle de l'Indépendance, 48, rue Duhesme (M<sup>e</sup> Lamarck), 18<sup>e</sup> arrondissement.**

**Soutien : Fédération anarchiste, 18<sup>e</sup> Parallèle, Comité Inter Pro 18, Accueil et Promotion, Ras l'Front, MRAP, LCR.**



SYNDICALISME REPRÉSENTATIF

# Jusques à quand ?

Le texte que nous présentons ci-dessous à nos lecteurs est un document de réflexion écrit par un camarade libertaire militant à la CFDT depuis de nombreuses années, dans les métaux, en Gironde. Nous avons jugé utile de le publier dans *le Monde libertaire* parce qu'il nous a semblé résumer le sentiment et les interrogations de nombreux compagnons. Il s'agit donc d'une sorte de contribution aux débats qui traversent aujourd'hui le mouvement social.

Jacky Toublet

**L**E MALAISE dans la CFDT traduit-il une différence fondamentale sur la façon de concevoir le syndicalisme entre la direction confédérale et l'opposition ?

Quand on vit de l'intérieur l'organisation syndicale, il n'est pas toujours évident de faire la différence.

Au fil du temps, l'appareil s'est donné les moyens de verrouiller le fonctionnement pour mieux maîtriser les orientations.

Dans les statuts de l'organisation, il est fait référence au syndicat professionnel, structure de base de l'organisation, lieu privilégié de l'échange entre adhérents. Ces mêmes syndicats se regroupent au niveau des départements pour constituer une union départementale interprofessionnelle, tout comme par profession, ils se regroupent en fédérations, l'ensemble faisant une confédération de syndicats.

Au fil du temps, des structures intermédiaires ont été créées. Les unions régionales professionnelles et interprofessionnelles. Un peu plus tard, il a été créé les branches professionnelles. Tout cet ensemble a contribué à faire du syndicat une structure mineure dans l'organisation. Au moment des congrès, chaque structure a son collège et chaque collège propose des candidats pour les représenter dans les instances dirigeantes. De plus, le système est tel que chaque votant est obligé de voter à partir d'une liste pour un minimum de candidats. Si bien qu'un candidat qui arrivera dernier des éligibles peut se retrouver secrétaire général. Cela est possible à partir du fait que ce ne sont pas les congressistes, c'est-à-dire les syndicats, structures de base, qui votent pour le secrétaire général mais le bureau national lui-même élu par le conseil national.

En fait, la seule instance élue directement par les syndicats est le conseil national. Cet ensemble favorise le syndicalisme professionnel avec de plus en plus de permanents.

Dans la mesure où le mandat n'est pas limité dans le temps,

de plus en plus de camarades deviennent des salariés de l'organisation. A ce titre, au moment des congrès, ils en arrivent à défendre leur emploi et non plus des orientations syndicales. C'est pour ça qu'au moment de la préparation des congrès une commission composée de ces mêmes camarades définit quels seront les amendements retenus en débat et rejette le reste. Dans les amendements retenus, il est fait en sorte qu'ils ne soient pas trop éloignés du texte initial pour ne pas donner aux congressistes le droit de débattre et de remettre en cause une orientation établie.

Pour illustrer ce fonctionnement, il suffit de regarder ce qui s'est passé au moment du plan Juppé.

D'après les responsables de la CFDT et Notat, si les adhérents ont eu une réaction violente après ses propos à la TV c'est qu'ils ne connaissaient pas les positions de l'organisation. Beaucoup de responsables de structure sont alors allés à la base pour expliquer le texte voté au dernier congrès confédéral en la matière. Si, comme on veut nous le faire croire, les syndicats, donc les adhérents, avaient eux-mêmes élaboré et décidé collectivement ces orientations il n'aurait pas dû y avoir de malaise !

**La CFDT du « Tous ensemble » propose-t-elle une alternative à ce fonctionnement ?**

En janvier 1996, un forum de la CFDT du mouvement social s'est tenu à Paris. Etaient présentes environ 400 personnes. C'est à l'initiative de la FGTE, Région Auvergne et d'autres que ce forum s'est tenu. Dès le départ il y a eu un malaise, à savoir : **qui décide de quoi ?**

Un ordre du jour était établi, l'organisation des deux jours était déjà figée.

Dans la pratique, il n'a pu être question de remettre en cause

## FUITES A LA CFDT



l'organisation et le contenu des deux jours. Une équipe s'est autoproclamée pour assurer le fonctionnement et le contenu de « Tous ensemble ». Cela a été répété au forum de février. Des échéances, telles que le conseil national confédéral de janvier ou celui d'avril, avaient été fixées comme butoir pour une décision collective de sortie ou non de la « CFDT en lutte » de l'organisation CFDT-Notat. En février, d'autorité, le collectif dirigeant a repoussé les échéances.

Sous prétexte que les participants aux forums ne sont pas clairement identifiés en tant que responsables de structure, il n'y a pas de vote. En clair, les seuls légitimes sont ceux qui se sont

autoproclamés responsables de « Tous ensemble ».

### Tout cela pose un vrai problème

- De démocratie à l'intérieur du mouvement « Tous ensemble ».

- Quelle organisation syndicale pour demain avec quel fonctionnement ?

Cette pratique n'est pas le fait du hasard. Nous retrouvons dans les dirigeants de « Tous ensemble » une forte majorité des Cahiers syndicaux, c'est-à-dire l'opposition traditionnelle de la CFDT. Majorité qui elle-même est fortement issue du mouve-

ment marxiste. Le mouvement social leur a permis de catalyser un fort mécontentement qu'ils sont en train d'utiliser aujourd'hui pour être une alternative pour l'avenir, alternative qui se garde bien de définir un contenu sur :

- la place de l'adhérent ;
- quelle structure ? ;
- la définition du mandat des responsables.

Si le choix de « Tous ensemble » a été fait plutôt que « CFDT en lutte », c'est que ces camarades ont clairement annoncé en février qu'ils s'inscrivaient dans une perspective d'union avec la CGT et la FSU, c'est-à-dire avec des organisations de sensibilités identiques aux leurs. Par contre, il a été clairement annoncé que des organisations comme SUD étaient quantités négligeables, donc à ignorer.

Dans ce contexte que reste-t-il pour ceux qui ne se retrouvent pas dans « Tous ensemble » ?

Que propose le mouvement libertaire à ceux-là ?

Sommes-nous aujourd'hui obligés de faire le constat que les divergences, la multiplication des groupuscules libertaires font que nous n'avons pas d'autre choix que d'être les éternels opposants aux mouvements réformistes ?

Pourquoi le mouvement libertaire ne capte-t-il pas cette émergence de travailleurs en manque de structure capable de leur donner toute leur place dans l'expression et l'organisation qu'ils auront eux-mêmes contribué à construire ?

En conclusion, sommes-nous réellement une alternative ?

Si oui, comment le faire savoir et quel lieu de débat proposons-nous pour que notre différence s'affirme ?

Ch. Ch.  
(des métaux de la Gironde)

## A LA PETITE SEMAINE

4992,99

C'est là, en francs et depuis le 1<sup>er</sup> mai, le montant du pactole appelé Smic que des responsables milliardaires ont décidé d'accorder généreusement à une partie des salariés de ce pays.

Sans doute vous demanderez-vous ce qu'un individu peut bien faire, chaque mois, avec une somme aussi dérisoire en poche. Outre que pareille question se révèle primaire dans son insouciance criminelle envers l'intéressé général et la bonne marche de l'économie, elle est, osons l'affirmer, réaction de nant.

Car si rien ne change sous le soleil, le vocabulaire, lui, a su faire sa révolution. Et si un travailleur disposant de la garantie de l'emploi n'est plus aujourd'hui, par un subtil et douteux

tour de passe-passe, un exploité mais un « privilégié », s'il n'y a plus de classes antagonistes mais une simple et conjoncturelle « fracture sociale », il est donc permis d'affirmer, en vertu du fait qu'il y a toujours plus défavorisé, que l'heureux bénéficiaire du Smic est bien un profiteur chanceux. Il a du travail, le veinard, et il pourrait ne toucher que le RMI. Et si l'on songe aux enfants esclaves, du côté de Manille ou Calcutta, enchaînés à leur labeur pour un bol de riz, comme à ce pauvre Etat français contraint de réduire encore son misérable train de vie, on se demande vraiment de quoi pourrait oser se plaindre ce petit salaud doté de ce privilège mensuel de presque 4993 francs !

FLORÉAL



PRESSE

# Robert Hersant et tout ce genre de choses

LA MORT de Robert aura été à l'image de son vivant : beaucoup d'encre et encore plus de flagorneries. De « c'était un bon patron » à « au-delà du supérieur hiérarchique c'était un ami », les collaborateurs (sic) et les barons du groupe Hersant se sont surpassés dans l'art de la brosse à reluire. A part quelques exceptions notables, dont le *Canard enchaîné*, peu ont rappelé que Robert Hersant le papivore était avant tout « un ex-nazi, un ex-escroc ». Qu'il avait, après dix ans d'indignité nationale pour faits de collaboration, largement côtoyé la gauche dans le marais législatif... Toutes ces choses ont été dites et écrites, mais jamais in extenso dans les mêmes feuilles.

Le fleuron de l'éloge reviendra sûrement à Franz-Olivier Giesbert qui a écrit « Robert Hersant était d'abord un journaliste [...]. Il était tombé dedans [le journalisme] quand il était petit. » Révélation croustillante de l'ancien chantre du *Nouvel Observateur*, en effet, c'était dans le *Pilori*, feuille antisémite et collabo qu'Hersant à vingt ans en 1940 exerça sa plume !

On a évoqué aussi ça et là ce qu'il était convenu d'appeler la « complicité objective » du Livre CGT avec Robert Hersant. Cela mériterait plus que quelques lignes d'humeur pour expliquer le pourquoi et le comment d'accords salariaux passés dans le cadre de l'expansion économique d'après-guerre lié au contrôle de l'embauche. Certes Hersant a toujours négocié avec les plus forts, comptant sur leur corporatisme pour écarter les

revendications des autres. Le monopole syndical qu'exerce le Livre ne protège pas toujours des paradis ouvriers... dont acte ! (1)

Pour les travailleurs du Livre, syndiqués ou non, journalistes et employés qui gagnent leur vie dans l'ex-empire Hersant, le problème de l'avenir professionnel se pose avec acuité. D'une part les progrès technologiques (informatisation des rédactions entre autres) rendent caduques certaines anciennes qualifications, ouvriers du Livre comme secrétaires de rédaction. D'autre part, les banques qui soutiennent les divers endettements et hypothèques du

groupe Hersant se pressent aux commandes des divers journaux.

Robert Hersant jouait encore au grand patron de presse alors qu'il n'était plus que la marionnette des puissances de l'argent. Mais avait-il été vraiment autre chose ?

SITTING BULL

(1) Toutes ces questions peuvent se résumer en « unité syndicale ou monopolisme d'un seul courant ? » La mainmise du PC (lui ou un autre) sur les organisations syndicales fortes a souvent généré des comportements corporatistes peu solidaires.

MORT DE HERSANT : LES USAGERS MÉCONTENTIS



## RENDEZ-VOUS

LILLE

Le groupe Humeurs Noires vend le *Monde libertaire* à :

- la gare de Lille, le vendredi entre 17 h et 18 h 30 ;
- sur le marché de Wazemmes, le dimanche entre 11 h et 12 h 30 ;
- dans le hall du bâtiment M1 sur la Cité scientifique, le jeudi entre 11 h 30 et 13 h ;
- dans le hall de l'Université Lille III, le jeudi entre 12 h et 14 h.

Par ailleurs, la prochaine commission anti-sexiste du groupe Humeurs Noires (ouverte aux sympathisants) se déroulera le samedi 11 mai, à 18 h, au Centre culturel libertaire Benoît-Brouthoux (1-2, rue Denis-du-Péage, M<sup>o</sup> Marbrerie ou Fives) de Lille.

En outre, le groupe Humeurs Noires vient d'éditer un journal d'expression libertaire et anti-autoritaire, *La Voix sans maître*, de 20 pages. On peut se le procurer en envoyant deux timbres à 3 F à Humeurs Noires, BP 79, 59370 Mons-en-Barœul.

LYON

- Samedi 11 mai, 14 h : action pour les transports gratuits. Rassemblement place Bellecour (avec la CNT, la CGT, AC...).
- Samedi 11 mai, 16 h : débat à la librairie La Plume Noire (19, rue Pierre-Blanc, 69001) : « Les Drogues ».
- Mercredi 15 mai, 14 h : rassemblement devant la Cour d'Appel de Lyon, à Saint-Jean, pour l'annonce du jugement des commandos anti-IVG.
- Du 16 au 19 mai : congrès de la FA à Toulouse. Une permanence sera assurée à librairie La Plume Noire.

NICE

Les libertaires des Alpes-Maritimes sont conviés à l'assemblée générale de l'ADCL (association chapeautant la FA de Nice), qui se déroulera le samedi 11 mai, à 15 h, au local du groupe FA, 19, rue de Dijon.

France 3 Nord / Pas-de-Calais, samedi 11 mai, 13 h - 13 h 30  
débat sur la *mémoire ouvrière*  
avec Travail et Culture, Odette Harby (historienne) et J.-M. Gama (militant ouvrier, membre de la CNT et du Centre culturel libertaire Benoît-Brouthoux)

Notre dernière affiche (éditée par des camarades de la FA de Nantes)

Noir et rouge  
Format : 45X72  
1 F l'unité  
77 F les 50 ex.  
(port compris)

En vente à la librairie Publico.

### DROGUES

**Nous condamnons la prohibition car :**

- elle entretient une mafia déstabilisante et privée qui dynamise le marché ;
- elle marginalise les usagers (délinquance, prison...);
- elle introduit des produits coupés encore plus toxiques ;
- elle empêche, par le mensonge, toute politique sérieuse d'information et de prévention ;

**Nous voulons :**

- un système coopératif afin que les drogues ne puissent pas devenir officiellement, comme l'alcool et le tabac, un marché juste, empêchant toute prohibition ;
- des produits purs et des produits de substitution avec une politique d'accompagnement et de soutien ;
- un changement de société car le système capitaliste engendre une société de « consommation », une société toxicomane, et un triple fléau.

**Légalisons**

FA Fédération Anarchiste 145, rue Amélie - 75011 Paris FA

## ASSOCIATIONS

**AMIENS : CONTACT CNT-AIT**  
Fédération des Travailleurs de Picardie, BP 617, 80006 Amiens cedex 1.

**METZ : RÉUNION CNT**  
Réunion publique CNT : jeudi 9 mai, 18 h - 20 h, faculté des Lettres (salle indiquée sur place).  
CNT, Faculté des Lettres, Université de Metz, Ile de Saulcy, 57000 Metz.

**ARRAS - DUNKERQUE : MARCHÉ CONTRE LE CHÔMAGE**  
AC ! et l'Arrageois (Maison de la Solidarité) organisent une marche contre le chômage, du 11 au 18 mai, d'Arras à Dunkerque.

La CNT sera présente tout au long de la marche, en la personne notamment de Denis Duval (Syndicat des stagiaires, intérimaires, précaires et privés d'emploi).

Départ d'Arras le samedi 11 mai à 9 h (rendez-vous devant la gare SNCF), avec manifestation traversant la ville.

Les villes-étapes seront : Bully-les-Mines (le 11 à 19 h), Hulluch (le 12 à 12 h 30), Beuvry ou Béthune (le 12 à 18 h), Lillers (le 13 à 12 h 30), Aire-sur-Lys (le 13 à 18 h), Saint-Omer (le 14 à 18 h), Bayenghen (le 15 à 12 h 30), Ardres (le 15 à 18 h), Calais (le 16 à 16 h), Oye-Plage (le 17 à 12 h 30, Gravelines (le 17 à

18 h), Grande-Synthe (le 18 à 12 h 12 h 30) et Dunkerque (le 18 à 16 h).

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'Union régionale des syndicats CNT-AIT, 1-2, rue Denis-du-Péage, 59800 Lille. Tél./fax : 20.47.62.65 (permanence téléphonique le mercredi et le samedi, entre 15 h et 18 h).

**MARSEILLE : UNE JOURNÉE D'ACTIONS ANTIMILITARISTES**  
L'APOC, le collectif libertaire *Dissensus* et le Centre international de recherches sur l'anarchisme (CIRA) vous invite aux manifestations suivantes, qui se dérouleront le samedi 11 mai :

- 11 h : rassemblement en soutien aux réfractaires espagnols devant le consulat de l'Etat espagnol, 38, rue Edouard-Delangle, 13006 Marseille ;
- 13 h : sangria et paella végétarienne au local du collectif *Dissensus*, 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille ;
- 17 h, au CIRA, 3, rue Saint-Dominique (angle place des Capucines - M<sup>o</sup> Saint-Charles) : inauguration d'une exposition sur l'antimilitarisme (visible jusqu'au 31 mai) et rencontre-débat avec Marie Laffranque, de Toulouse, à propos du livre de Carlos Beristain, publié en octobre 1995 aux éditions ACL, *L'insoumission incarcérée*.

**PARIS 20<sup>e</sup> : SOLIDARITÉ AVEC DES ANTIFASCISTES**

Dimanche 12 mai, à 18 h, avec Divide & Conquer (Etats-Unis), les SCRAPS (Lille) et Kochise (Paris) : concert de soutien pour payer des frais de procès à des inculpés antifascistes, à l'« Espace libre des Cinq Sens, 105, rue de Bagnolet (M<sup>o</sup> Gambetta ou Porte-de-Bagnolet), 75020 Paris. Tables de presse. Entrée : prix libre.

**MONTAUBAN : U.L.-CNT**

Une Union locale des syndicats de la CNT-AIT a été créée dans le Tarn-et-Garonne, à Montauban. Pour tout contact : CNT, BP 429, 82004 Montauban cedex.



RADIO LIBERTAIRE (89.4)

## « Femmes Libres » a dix ans !

L'ÉMISSION « Femmes Libres » a pris naissance en mai 1986, date anniversaire de la Révolution espagnole. Ce titre a été choisi pour rendre hommage à l'organisation *Mujeres Libres* (Femmes Libres), créée en avril 1936, regroupant plus de 20 000 femmes anarchistes espagnoles.

Cette organisation avait pour but de « libérer les femmes du triple esclavage dont elles étaient victimes : esclaves de leur ignorance, esclaves en tant que productrices et esclaves en tant que femmes. »

Les premières émissions furent consacrées à l'étude historique de cette organisation, mettant en relief l'énorme travail accompli sur fond de guerre à laquelle elles participaient activement. Très vite, je m'identifiai à leur combat mené à partir d'une double prise de conscience :

- sociale et politique, aspirant à la libération de tous les opprimés ;
- féministe, aspirant à la libération des femmes.

Il m'est donc apparu indispensable de créer dans une radio militante anarchiste un espace de réflexion dont l'objet fut l'étude de l'oppression spécifique des femmes, dans une société patriarcale et capitaliste basée sur l'autoritarisme masculin (pouvant également sévir dans les milieux libertaires), et des stratégies de défense, de dénonciation et de reconstruction à la lumière de l'analyse des rapports sociaux de sexe.

Au cours de ces dix dernières années, à raison de deux heures par semaine, de très nombreuses femmes et quelques hommes sont venus débattre, témoigner de leurs luttes, de leurs recherches, de leurs expériences.

### L'articulation de l'émission

En règle générale, l'émission comprend trois parties.

La première partie est consacrée aux rendez-vous militants, anarchistes, féministes ; ce qui m'apparaît indispensable dans la mesure où pratiquement aucun média (non militant) ne se fait l'écho des manifestations anarchistes ou féministes, qu'elles soient politiques ou culturelles.

La seconde partie consiste en une courte revue de presse. Il me semble intéressant d'analyser comment la « grande presse » rend compte ou pas de ce qui concerne les femmes et de montrer que celles et ceux qui n'ont pas accès à la presse féministe peuvent, si le sujet les intéresse, avoir un minimum d'informations et prendre conscience également du décalage qui peut exister entre les faits et leur diffusion.

Il a fallu, par exemple, des mois de travail acharné des réseaux féministes internationaux pour que les viols massifs dont sont victimes les femmes d'ex-Yougoslavie soient dénoncés et reconnus.



Sous les plis du drapeau noir.

(Geneviève Fraisse, par exemple, à travail égal, salaire égal.

« Si l'égalité entre les sexes était reconnue, ce serait une fameuse brèche dans la bêtise humaine... »

« Partout, l'homme souffre dans la société maudite, mais nulle douleur n'est comparable à celle de la femme... »

Ces deux phrases pourraient servir de devise à l'émission. Elles sont toujours d'actualité. Louise Michel avait bien dit.

Elle a dit aussi : « Le pouvoir est maudit... » et les femmes aussi en savent quelque chose.

NELLY TRUMEL

• « Femmes Libres », Radio Libertaire (89.4), chaque mercredi de 18 h 30 à 20 h 30.

La troisième partie — la plus importante — est consacrée aux invités. Des femmes, et très rarement des hommes (ils sont rares à s'intéresser aux questions féministes), viennent parler de leur travail, de leur recherche ou, plus simplement, témoigner de leur oppression.

Trois axes se dégagent.

Un premier, militant, rend compte du travail sur le terrain. Par exemple, lutte pour le droit à l'avortement et à la contraception, lutte contre les violences (femmes battues, inceste, viol, harcèlement sexuel, discriminations, exploitations...), solidarité avec les femmes immigrées, les femmes d'ailleurs, pacifisme, anticléricalisme, antiracisme...

Le second, plus intellectuel, rend compte des analyses théoriques, des études féministes faites par des chercheuses (historiennes, sociologues, philosophes, scientifiques...).

Le troisième volet, culturel, aborde la création (littérature, cinéma, arts plastiques, théâtre, chanson...).

Le tout dans un contexte international. Le féminisme, pas plus que l'anarchisme, n'ayant de frontières !

En fait, à travers cette émission, je m'efforce de rendre visible, d'une part, l'immense misère des femmes sur l'ensemble de la planète ; d'autre part, l'immense travail qu'elles accomplissent, travail que les différents pouvoirs continuent de s'appropriier en le maintenant volontairement invisible (qu'il s'agisse du travail domestique, du travail de production, de reproduction ou de lutte féministe, syndicale, politique).

Je souhaite que cette information suscite une prise de conscience, une prise de confiance et un désir de lutter car n'oublions pas que si des femmes ont forcé le barrage de l'exclusion : « Quand on cesse d'exclure, on discrimine. »

BESANÇON

## Premier Mai libertaire

Premier Mai tranquille et habituel dans la cité bisontine. Une dose de cégétistes, un filet de syndiqués divisés, un zeste d'enseignants, une poignée d'étudiants et... « quelques anars ». C'est en tout cas ce qui ressort du papier du journal local de l'Est républicain (vous savez une de ces feuilles imprimées si utiles pour les épluchures de pommes de terre et qui héberge dans son capital le fric de feu Herr Sang). Car on ne peut pas épiloguer sur les chiens écrasés et en même temps savoir compter. Surtout des anars ! En fait de « quelques anars », ce sont entre 80 et 100 personnes — militants ou sympathisants — qui ont défilé sous les plis du drapeau noir et sous les banderoles noires et rouges du groupe Proudhon (nous sommes dans sa ville...) de la Fédération anarchiste et des anarcho-syndicalistes de la CNT du Doubs. Sur une manifestation de 600 à 800 personnes, c'est largement au-dessus du « pas un sur cent » de l'ami Léo.

« Contre l'Etat et le Capital, solidarité internationale », « Partageons les richesses, pas la misère », « Non, non, non à l'exclusion, oui, oui, oui à la révolution », ont notamment scandé les « quelques anars » sous le regard plutôt amusé des enseignants de la FSU et sous celui nettement moins complice des communistes qui — sans doute un peu gênés de défilier derrière des anarchistes — avaient cru bon de mettre en place un cordon sanitaire de quelques mètres.

La veille, une réunion publique animée par René Berthier, syndicaliste, militant de la FA et collaborateur du *Monde libertaire*, avait réuni quelques dizaines de personnes. Au cœur de la discussion, la position des anarchistes sur la crise et le travail. Observateur attentif de la vie sociale et économique de notre époque, acteur dans les luttes et dans le débat politique, René Berthier a dressé un sérieux état des lieux de la situation du pays et a dénoncé les attaques du gouvernement contre les acquis sociaux et les droits des travailleurs. Chacun a pu ensuite s'exprimer sur les bases d'une nécessaire société libertaire. On a causé de l'autogestion (« On a beau fouiller les quatre horizons/Rien n'est plus beau que

l'autogestion » chantait Philippe Val au milieu des années 70), ce mot tellement galvaudé par les « syndicates » qui ont appris depuis à gérer le capitalisme. C'est dire si ce débat était salutaire à la veille d'une fête qui est celle des travailleurs (qui se souvient encore qu'on a commencé à défilier ainsi pour célébrer la mémoire de camarades de Chicago, flingués par les flics américains ?) avant que d'être la fête du Travail. « Y'en a marre du travail » gueulaient d'ailleurs les anars pendant la manif.

Après la manifestation, une centaine de personnes se sont retrouvées pour manger ensemble. Autour d'un coucou, d'un verre de vin, d'une cigarete ou d'un accordéon, les échanges furent fraternels. Et c'est en chanson que ce « Premier Mai libertaire » s'est achevé. Des chansons de Ferré, de Brel, de Caussimon et de Tachan, interprétées par Tristan Léa. Dans un petit théâtre ou le brasero et la poésie chauffaient les cœurs, Tristan Léa a chanté les copains et également quelques-uns de ses textes.

Un Premier Mai plutôt réussi que celui organisé par les dynamiques libertaires de Besançon.

PASCAL DIDIER

Pour prendre contact :

• Groupe Proudhon de la FA c/o CESL, BP 121, 25014 Besançon cedex.

• CNT-AIT (même adresse).

A noter que le groupe Proudhon édite un trimestriel, *Drapeau noir*, en vente au prix de 10 F (au sommaire du dernier numéro : le Grand canal, la Révolution espagnole, Albert Camus et la pensée libertaire, la délinquance, la religion, la journée internationale des femmes...).

Les compagnons de la CNT éditent quant à eux *Guerre sociale*, en vente au prix de 5 F.

Prochaines actions du groupe Proudhon :

— vendredi 7 juin, Espagne 36 (diaporama), à 20 h, à la fac de Lettres, rue Mégevand à Besançon.

— samedi 8 juin, au Cercle suisse, rue Lacoré, projection à 15 h du film *Un autre futur* de Richard Prost et à 20 h débat sur la Révolution espagnole avec Abel Paz, auteur du livre *Un anarchiste espagnol : Durruti*, éditions Camus Voltaire.

LILLE

## Deux réquisitions en deux jours

Le samedi 20 avril, le comité DAL de Lille a organisé la réquisition d'un immeuble situé rue du Magasin, dans le quartier du Vieux-Lille, pour loger six familles sans logement ou mal logées. Cet immeuble du patrimoine municipal avait été revendu récemment à une société privée. Dimanche, les familles ont été contraintes de quitter ce lieu.

Le lendemain, un nouvel immeuble a été investi dans le quartier Vauban. Cet immeuble luxueux avait servi de bureaux à EDF et appartenait de même à la municipalité de Pierre Mauroy et

Martine Aubry. A moins qu'il n'ait déjà été revendu à une société privée parisienne, afin d'en faire des logements en accession à la propriété.

Les militants du DAL subodorent une politique municipale de vente du patrimoine à des marchands de biens. Ils avancent comme explication le financement de la part municipale du déficit du complexe commercial et financier *Euralille* (90 millions en 1995, dont 9 millions à payer par la municipalité, grande fierté de Pierre Mauroy, qui prétendait par ce projet préparer l'avenir de la ville. Faut-il regarder aussi du

côté de la candidature de la capitale flamande pour les Jeux Olympiques de 2008, alors que cette année, la municipalité s'est excusée par lettre personnelle auprès de chacun de ses administrés d'une probable hausse importante des impôts locaux ?

Chacun a les priorités qu'il veut, et le logement des quelque 1 500 sans-abri ou mal-logés de Lille peut sans doute attendre l'hiver prochain. La saison est particulièrement douce en ce moment...

BERTRAND  
(gr. Humeurs Noires - Lille)



Nous sentons de légers frémissements dans différentes prisons. C'est pourquoi nous continuons à diffuser le courrier de prisonniers qui se révoltent de plus en plus contre l'arbitraire et l'intolérable de leurs conditions de détention.

La mutinerie de Dijon est un exemple de ce ras-le-bol (cf ML n° 1041), qui pourrait entraîner d'autres manifestations tout aussi violentes.

**RAS-LES-MURS**  
(Radio Libertaire)

### Les revendications des détenus de Nanterre

La situation n'a guère évolué depuis notre mise en demeure à la sous-directrice. En plus, c'est la période des transferts. Nous nous trouvons un peu dans une impasse. Les détenus qui pourraient lancer un mouvement vont peut-être changer de prison.

Malheureusement nous arrivons au constat que, pour faire bouger les gars, il n'y aurait que la **grosse émeute** ou **une grève de la faim collective**. Mais à Nanterre, vu que ce sont des petites peines, c'est très difficile de les mobiliser. Pourtant nous sommes un certain nombre déterminé à faire changer la situation qui est, sous de nombreux aspects, absolument intolérable.

Nous avons appris que les mineurs qui viennent voir leurs parents au parloir devront avoir leur photo sur le permis de visite. Vous vous imaginez la situation pour un bébé de six mois, sa mère sera dans l'obligation de la faire photographier pratiquement à chaque visite, pour que le gardien puisse vraiment le reconnaître !

Ce sont encore des brimades complètement gratuites et, en plus, ce n'est inscrit dans aucun code de procédure pénale. C'est pour cela qu'il doit être exigé qu'il n'y ait **qu'un règlement national intérieur**. Cela éviterait les dérives sécuritaires de nombreux directeurs d'établissement.

Nous demandons, en plus des sept points réclamés le 26 mars 1996, de :

- faire du sport trois ou quatre fois par semaine, et qu'après nous puissions accéder aux douches ;
- que les parloirs passent de trente à quarante-cinq minutes ;
- avoir la possibilité de rencontre très intime au parloir ;
- réduire tous les tarifs de la cantine sur tous les produits ;
- créer un canal interne pour informer les détenus des démarches intérieures au niveau de la pénitencier et extérieures au niveau de la justice, des avocats et des différents services sociaux ;
- augmenter le pécule des condamnés jusqu'à 1 500 F ou plus.

**TRIVIAL POURSUITE**  
(Nanterre, le 15 avril 1996)

**Nouveauté**  
**« DROGUES : LE DÉBAT CENSURÉ. LIBERTÉS INDIVIDUELLES ET LOGIQUES D'ÉTAT »**

Régis Balry  
éd. du ML / Alternative Libertaire  
20 francs (+ 10% de frais de port)

PARIS : UN COMMUNIQUÉ DE DÉTENU DE LA MAISON D'ARRÊT DE LA SANTÉ

# Les luttes d'outre-murs

LE BILAN PROVISOIRE de la campagne d'actions engagée fin mars à la maison d'arrêt de la Santé est le suivant :

— concernant la journée du 1<sup>er</sup> avril qui fut marquée par un « refus plateau » collectif, le bilan est globalement positif. la mobilisation a été forte, dans l'ensemble ;

— la seconde action, consistant à refuser de cantiner, dans la semaine du 8 au 13 avril, a été diversement suivie. le bilan est là plus mitigé. Nous pensons que le manque de mobilisation a été la résultante d'une faiblesse au niveau de la communication. Dans l'avenir, un effort devra être consenti à la phase de préparation, de sensibilisation et de motivation des détenus. Cette étape est primordiale. Elle implique un effort des médias solidaires (radios, revues militantes) ;

— cette semaine, appel a été fait à un boycott de la cantine télévision. Le résultat de cette action vous sera communiqué ultérieurement. Il est clair, pour nous détenus, que le boycott de la télé est une action qui pose problème à l'administration pénitentiaire, qui tire un bénéfice important de cette location télé. Ce type d'action devra, dans un avenir proche, être répété et généralisé. Là encore, une phase relativement longue de préparation et de mobilisation intra-muros est nécessaire.

Venons-en, à présent, aux réactions de l'administration pénitentiaire. Premier constat, la cascade d'initiatives prises par la direction de l'établissement est la marque incontestable d'une victoire psychologique des détenus en lutte. Nous avons enregistré plusieurs transferts disciplinaires, ainsi que des changements de cellule pour nombre de détenus. Les fouilles cellulaires, mais aussi lors des mouvements en détention se sont multipliées. Des dizaines de détenus ont été convoqués par la direction, des interrogatoires menés, avec pour objectif de localiser les pseudo-meneurs. Autre réaction de la direction, la pose sur les murs de toutes les cours de promenade d'affiches sur lesquelles était imprimée la liste des fautes disciplinaires et les condamnations correspondantes. Nous invitons vivement les détenus à brûler ces affiches, comme cela a déjà été fait dans certaines cours. Cette manœuvre a pour but d'intimider la détention.

Mais la direction ne manie pas que le bâton, elle utilise aussi la carotte. C'est ainsi qu'ont été offertes gracieusement aux détenus balayette et pelle pour nettoyer les cellules. Le café est aussi offert lors des repas de midi. Pratique qui avait été abandonnée voilà déjà plusieurs mois. Enfin, et pour contrer l'appel au boycott de la télé, la direction, avec la complicité du centre



L'heure de la visite à la Santé. Photo : Al Jawad/Sipa press.

socio-éducatif, a annoncé que ce mercredi serait retransmis à la télé le spectacle d'Elie et Dieudonné. Les affiches du spectacle de ces deux comiques ont été posées sur les panneaux d'affichage. L'objectif est clair : inciter les détenus à garder la télé durant cette semaine, cassant de ce fait la consigne de boycott.

Comme vous pouvez le constater, l'administration pénitentiaire n'est pas restée inactive, et a pris de multiples mesures pour contrer les détenus en lutte. A l'heure où nous faisons ce bilan provisoire, nous pouvons faire état de notre satisfaction, car il est clair que nous avons remporté une première victoire non négligeable ; la peur est installée dans les rangs de l'administration pénitentiaire. La peur qui est aveu de faiblesse.

La destruction de la maison d'arrêt de Dijon par les détenus, et les divers mouvements naissant dans les prisons de la région parisienne sont autant de signes d'une montée en puissance de la contestation chez les détenus. Plongé(e)s dans le désespoir, accablé(e)s par l'injustice d'un système destructeur, les détenu(e)s réagissent et agissent. Le brasier de Dijon ne restera pas sans suite...

Nous tenons, à présent, à donner notre avis sur la proposition avancée par un détenu à propos de la création d'une association ayant pour but l'abolition des mitards. Il est vrai que ces derniers temps, ce ne sont que des revendications de type économique et alimentaire qui ont été avancées par les détenus. Ce choix tactique a été effectué car favorable à une mobilisation plus rapide. Le degré de conscientisation des détenus n'étant pas, en

de solutions concrètes et réalistes pour avancer un tant soit peu. Concernant le mitard, les tenants de la politique de sanctions disciplinaires s'accrochent à l'idée que la bonne marche d'une prison ne peut se faire sans cet instrument venu d'un autre âge qu'est le mitard ; une réforme de la procédure disciplinaire est en cours. Une nouvelle sanction a vu le jour. Il s'agit du « confinement ». Cela consiste à priver le détenu sanctionné de sport, de cantine et de travail pour une certaine durée. Ce « confinement » serait effectué en détention normale, et non plus dans ces lieux de non-droits que sont les quartiers d'isolement et les mitards. Ce « confinement » ne pourrait-il pas être l'alternative au mitard ? Bien que nous réaffirmons notre désir d'en finir avec la prison, voilà une idée que nous avançons et que nous proposons au débat. Cela peut paraître bien surréaliste comme situation : des détenus « préférant » une sanction à une autre. Notre but doit être bien compris de tous, notre volonté n'est autre que de parvenir à l'abolition du mitard, afin que plus jamais des détenu(e)s ne soient humiliés, maltraités ou assassinés au mitard.

Pour conclure, nous vous informons qu'est en discussion, actuellement, une plate-forme de revendications. Divers groupes en discutent en détention. Il semblerait que nous allions vers l'élaboration d'une plate-forme comprenant deux types de revendications. Un premier degré composé de revendications propres à l'établissement de la Santé, puis un second degré composé de revendications de fond, plus globales et politiques.

Force et détermination à tous les détenus rebelles épris de justice et de dignité !

**LES DÉTENU**  
**DU BLOC « B » EN LUTTE,**  
**M.A. DE LA SANTÉ**

**Le Monde Libertaire** a édité récemment un hors-série (4 pages) sur le mouvement social de novembre-décembre 1995.

Vous pouvez vous le procurer en écrivant à la librairie Publico, 145, rue Amélot, 75011 Paris. Prix d'un exemplaire : 3 F. Prix à l'unité pour toute commande de dix exemplaires et plus : 1 F. Le port est compris.

## SOMMAIRE

Page 1 : Solidarité internationale contre la politique du bouc émissaire (suite p. 2), L'opposition à l'avortement : lobby, commandos et poursuite en diffamation (suite p. 4).

Page 2 : Solidarité internationale contre la politique du bouc émissaire (suite de la « une »), Ça bouge du côté des sans-papiers de Seine-Saint-Denis.

Page 3 : Scènes de racisme ordinaire, Intensifier la résistance. Page 4 : L'opposition à l'avortement : lobby, commandos et

poursuite en diffamation (suite de la « une »), Les sans-papiers de la rue Pajol.

Page 5 : Syndicalisme représentatif... Jusqu'à quand ? Page 6 : Robert Hersant et tout ce genre de choses, Rendez-vous, Associations.

Page 7 : « Femmes Libres » a dix ans !, Premier Mai libertaire à Besançon, Deux réquisitions en deux jours à Lille.

Page 8 : Les luttes d'outre-murs, Les revendications des détenus de Nanterre.